



dossier de surendettement - saisit des cautions

Par **veronic**, le **17/11/2011** à **17:34**

Bonjour,

J'ai un dossier de surendettement qui à été accepté, je dois rembourser 200 euros par moi, mais voila, j'ai un crédit au crédit agricole, qui est incluse dans le dossier de surendettement, dont ma soeur est caution.

Malheureusement la crédit agricole à accepté la mesure du dossier de surendettement mais à également saisit ma soeur en lui envoyant des lettres plus que menaçante, au début en lui demandant toute la somme d'un coût et puis en suite, après l'envoi de plusieurs documents prouvant qu'elle ne pouvait pas rembourser la somme entière et de long mois de négociation ils lui impose de payer 150 euros par moi.

Je suis donc en train de rembourser 200 plus les 150 euros que ma soeur doit leur verser, elle à bien essayé de demander à rembourser par plus petite mensualité mais ils ont dit que si elle ne versait pas les 150 euros ils lui enverront les huissiers.

Je ne m'en sort plus, 350 c'est trop pour moi !

En plus de ça, alors que mon compte était censé être clôturé, il vienne de rejeter un prélèvement, qui à eu lieu sans autorisation de ma part sur un compte qui n'était pas censé être encore ouvert, et bien entendu ils m'ont fait des frais dessus.

Également, ils continuent, et ce malgré le dossier de surendettement, de me mettre à découvert sur ce compte qui est censé être fermer, en retirant un montant dont je n'avais pas eu connaissance avant le dossier de surendettement et qui serait soit disant pour l'assurance.

J'ai l'impression qu'ils font tous pour m'enfoncer encore plus.

Pouvez vous m'aider à y voir plus clair et surtout à me dire qu'est ce que je peut faire, est ce que vous me conseillez de refaire un dossier de surendettement en incluant ma soeur qui est caution de ce prêt.

Merci de vos conseils.